

**Bureau du 1 octobre 2001**

**Décision n° 2001-0207**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 76, rue Lamartine et appartenant aux époux Gabert**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -  
Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 20 septembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine doit acquérir une parcelle de terrain nu de 85 mètres carrés située 76, rue Lamartine à Rillieux la Pape et qui a été nécessaire à l'élargissement de la voie à laquelle elle est déjà incorporée.

Aux termes du compromis qui a été établi, les époux Gabert, propriétaires de ce terrain, consentiraient à le céder gracieusement ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** le compromis sus-visé.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** de 4 000 F (609,80 €), à engager pour cette opération et correspondant aux frais d'actes notariés, sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,